

GREC

COSTUMES DES FEMMES.

Avant de parler des vêtements qui se mettaient par-dessus le *chiton* ou tunique, des manteaux comme la *chlamys*, la *chlcene*, le *pallium*, il est utile de compléter la description de la *palla*, longtemps confondue avec le pallium sous un appellation commune, le PÉPLON. Les Latins ont composé l'expression de *tunico-pallium* pour désigner la *palla*, parce qu'en effet ce vêtement réunit le double caractère de la tunique et du manteau. Cependant, c'est un manteau incomplet, et en certains cas on voit la *palla* recouverte par le pallium qui, lui, n'a qu'un caractère franc d'enveloppe supérieure, et est véritablement l'*amictus* de toutes les pièces du costume. D'après les exemples et la description de la planche sur le costume féminin qui précède celle-ci, on a vu que la *palla*, agrafée sur l'épaule droite et sur la gauche, laisse les bras à nu, tombe droit et n'est pas close du côté par lequel les deux parties du vêtement se rencontrent. Pour obvier à cet inconvénient on eut recours à la ceinture attachée autour de la taille, sous le repli supérieur de la *palla*; ce qui donna alors au bas du vêtement l'aspect d'une tunique. Puis, on compléta encore ce système en cousant les deux parties rapprochées jusqu'à la hauteur des hanches, ce qui acheva de lui donner la tournure d'une tunique ou au moins d'une *castula* liée par une ceinture au-dessous des seins. C'est la *palla succinta* dont parle Horace, et qui à première vue ressemble à une, ou plutôt à deux tuniques, car les plis de la partie inférieure ne répondent pas aux plis supérieurs. La grande *palla* est le type de vêtements plus réduits tels que : la *pallula* prêtée par Valérius Flaccus aux nymphes de Diane et à Diane elle-même, se terminant au-dessus des genoux. Il y avait des *pallulae* qui s'arrêtaient à la hauteur de la ceinture (voir les nos 1, 4, 6, 14, offrant des variantes). Quoique la *palla* ait été portée sur la scène par les musiciens et les acteurs, quoiqu'on la prêtât à des dieux, c'est un costume resté éminemment féminin, tandis que le pallium était un manteau, une enveloppe, une couverture commune aux deux sexes.

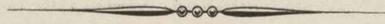
Notre fig. n° 8, de haute antiquité, porte le *chlamydion*, chamyde réduite; les grandes chlamydes traînaient à terre, et ce sont celles-ci qui, par les Étrusques, devinrent le *paludamentum* des Romains. Le patron offre la figure d'un carré long, additionné aux deux bouts de côtés en pointe. On croit ce vêtement, devenu manteau militaire, originaire de la Macédoine ou de la Thessalie. On le portait de beaucoup de manières, en s'attachant à lui donner une bonne tournure et de la grâce. On peut remarquer comment celui-ci est élégamment attaché sur l'épaule et le bras, par des agrafes réunissant les deux extrémités, et comment les plis réguliers sont distribués et fixés par

un coulisseau sur lequel retombent le bord supérieur également plissé. Ces plis formés et arrêtés sont un des caractères essentiels de ce vêtement. La tunique sur laquelle est passé le manteau est d'une étoffe crépée ou gaufrée remarquable. C'est peut-être l'un de ces tricots sans couture, n'ayant d'ouverture que pour le passage de la tête, dont les Romains firent la tunique royale, la *regilla*, qu'ils portaient pour leur mariage. La jupe est ornée d'un méandre.

Les n^{os} 7 et 11 représentent des femmes portant la *chlæne*, de dimension restreinte. C'est le manteau dont il est le plus question dans Homère. Il est d'une simplicité primitive ; c'est un morceau carré d'étoffe chaude. A une certaine distance des coins supérieurs on plaçait des agrafes pour l'attacher sur l'épaule ; aux quatre coins on mettait un gland en métal pour l'assujettir et lui faire faire de beaux plis. La chlæne était parfois fort grande. On l'étendait pour se coucher dessus ; on s'en servait comme d'une couverture pour le lit ; on s'en enveloppait pour se défendre du froid, de la pluie ou du vent.

Les figures 2, 7, 11 portent la *tunica talaris*, commune en Grèce aux deux sexes. Elle avait des manches plus ou moins longues, flottant autour des bras, quelquefois fort larges ; elle était de lin, se portait avec une ceinture et descendait jusqu'aux pieds. Venue, dit-on, de l'Ionie elle fut introduite à Athènes et portée jusqu'au siècle de Périclès. Les Romains la regardaient comme indigne d'un homme et ne l'adoptèrent jamais. — La fig. 9 porte la tunique *podère* dorienne. Cet habit, orné d'étoiles brodées, est de ceux qu'à cause de ces broderies on appelait *paryphès* ; le tissu en est transparent. La femme qui en est revêtue porte un collier de perles, et ses poignets sont ornés de lames élastiques figurant un serpent en formant un bracelet. Les *périsclides* qui se trouvent au bas de la jambe, sont de même figure et de même métal. Le léger manteau, brodé comme la tunique, est le *pharos* : c'était un vêtement riche dont les couleurs étaient éclatantes ; en général, on l'attachait avec une fibule. Il était à l'usage des femmes et des enfants, selon Homère. — La fig. 6 met une espèce de mantelet, qui semble être de la même famille. — Le n^o 12 porte une tunique longue avec ceinture que l'absence de manches rapproche du caractère dorien ; elle est ouverte sur le côté au-dessus de la ceinture. — Le n^o 15 porte une chitônique de même caractère, mais plus simple, fermée tout autour et assujettie aussi par une ceinture.

Exemples fournis par Wellemis : Costumes de l'antiquité ; et par Mongez : Encyclopédie méthodique.





GRECE

GREECE

GRIECHENLAND



IMP FIRMIN DIDOT et C^{ie} PARIS

Massias et Chataignon lith